

Commune d'AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL du 03 Septembre 2026 COMPTE-RENDU

Présents : CHARNAUD Loïc, CRETENET Gregory, DEVILLERS Mélanie, DURAFFOURG Virginie, GRAHEK Stéphane, PORTERET Béatrice, VALENTINO Fabrice

Excusés : MARKOVIC Mladen donne pouvoir à PORTERET Béatrice, ROMAND Marine

Début de la séance 20h12

Le quorum est réuni : 8 conseillers sont présents sur les 10 élus au premier tour des élections municipales du 15 Mars 2026.

Désignation du secrétaire de séance : Mme PORTERET Béatrice se porte volontaire, sa candidature est approuvée à l'unanimité.

Approbation du dernier compte-rendu municipal : le compte-rendu du 3 Juillet 2026 est approuvé à l'unanimité. Sa version signée est mise à l'affichage ainsi que sur le site internet de la commune.

DELIBERATIONS :

1. Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau

Facturée par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la redevance dont doit s'acquitter la commune pour la performance de ses réseaux d'eau potable est de 0.06 € HT/m3 pour l'année 2026. En conséquence le Maire propose de fixer à ce même tarif de 0.06 € HT/m3 la contre-valeur correspondante 'Redevance prélèvement ressource' à répercuter sur chaque usager à partir du 1^{er} janvier 2026.

Adoptée à l'unanimité.

2. Affectation de résultat :

L'exercice 2025 ayant généré un excédent de fonctionnement de 186 075.90 €, le Maire sur demande de la Trésorerie, propose que le déficit d'investissement soit apuré prioritairement au compte 1068 (16 049.05 €) et que le solde disponible soit reporté en fonctionnement (R 002).

Adoptée à l'unanimité.

3. Renouvellement de Mme VINCENT :

Le contrat de Mme VINCENT ayant pris fin le 31/08/2026, le Maire propose de renouveler son contrat à durée déterminée de 12 mois pour remplacer Mme JOST, en disponibilité pour convenances personnelles.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Questions et remarques diverses.

Tempête du 28 Août

Toujours en vigilance sécheresse, la commune a été touchée par un phénomène météorologique particulièrement intense au petit matin (qui avait été signalé par Météo France). Deux zones ont été touchées au de la voirie :

- Près des molochs à l'entrée du village : quelques arbres sont tombés, coupant la circulation.

- Rue de la Boussière : là aussi quelques arbres ont coupé la circulation et également la ligne électrique

Le Maire remercie l'agent communal M. CAPELLI, la famille GUYETAND, et le Conseil qui ont pu rapidement intervenir sur place et dégager les voies.

Le courant a été remis dans la journée.

La déchetterie verte a été ouverte pour les personnes touchées. Un broyage sera peut-être à envisager avant la fin de l'année.

Enedis nous a fait part d'une obligation pour les propriétaires concernés de surveiller l'état de leurs arbres / haies et que l'élagage / abbatage vous en incombe.

Côté réseau fibre, Orange doit intervenir pour résoudre les deux zones encore impactées :

- Tout en haut du village (accès Maison GRENARD), des câbles sont au sol

- Poteaux cassés et arbre sur les câbles à l'entrée des 3 Maisons

Arrêté de stagiairisation

Le Maire annonce avoir pris l'arrêté pour M. CAPELLI Johnny qui pourra donc être titularisé après une année.

Travaux

La Communauté de Communes en charge de la gestion des déchets a annoncé prendre à sa charge la raponce d'enrobé au niveau des molochs des 3 Maisons.

M. PEDROLETTI demande 5 m3 de concassé pour l'entretien du chemin communal. Accord à l'unanimité du Conseil.

Mme CUSENIER souhaite pouvoir accéder à son terrain en bas des ateliers communaux. Le Conseil se propose de faire réaliser un escalier en bois.

Le devis apporté par M. CHARNAUD pour réaliser l'ensemble des réparations de voirie de la commune est de 41 000 €. Ce n'est pas possible pour cette année et le Maire demande de prioriser les travaux les plus urgents.

École primaire publique de Saint-Claude

Actuellement, la scolarité des enfants d'Avignon en primaire dans le public s'élève à près de 50 000€, ce qui en fait le principal poste de dépense de la commune après le salaire de ses agents. Le Maire annonce contester l'augmentation (x 2) qui a été décidée unilatéralement par l'ancien Maire de Saint-Claude. Une concertation avec les communes environnantes également concernées par ce tarif est en cours.

Camping

Le Maire indique avoir obtenu beaucoup d'avis d'habitants. Les retours ne sont pas tout à fait unanimes, mais le Conseil se félicite de l'intérêt des habitants pour la vie de leur commune, et espère que d'autres solutions pourront émerger pour apporter d'avantage d'animation et de vie à notre village.

Affouage

Le Maire indique avoir 8 candidats. C'est dans la moyenne des années précédentes. La demande est transmise au technicien ONF de notre forêt.

Retour des soirées d'été

Le premier festival d'Avignon-Lès-Saint-Claude a su séduire un public nombreux (10% de ses habitants) sur les deux soirées organisées – 2 juillet et 20 août – sans publicité en dehors de la commune. Nous pouvons considérer ce premier festival comme un succès. Le Maire demande l'approbation de son Conseil pour renouveler l'opération l'année prochaine. Celle-ci lui est accordée tacitement, en effet seul le vote du prochain budget pourra entériner cette décision.

Bulletin communal

Le prochain « Potin des Potringus.e.s » devrait sortir pour début novembre.

Salle communale

En juillet, la location de la salle communale lors d'un anniversaire (18 ans) a nécessité l'intervention des gendarmes pour apaiser la situation. Quelques dégâts matériels dans la salle ont pu être constatés, mais c'est surtout les incivilités répétées (même si des excuses ont eu lieu le lendemain de la fête) envers les voisins qui nécessitent une prise en compte par le Conseil. Celui-ci propose d'élever la caution de location à 500 € et qu'un adulte de plus de 30 ans se porte garant du respect de la convention signée avec la commune, en particulier de la tranquillité de la soirée. Une délibération en ce sens devra être portée au prochain Conseil. Concernant les locataires indécents, la caution ne leur sera rendue que contre remise en état de la salle, et le Maire s'engage à ne pas leur relouer la salle sur la durée de la mandature.

Journées du Patrimoine

Les 19 et 20 septembre arrivent ! Pour le montage de l'exposition photo, une petite équipe se forme et planifie des réunions au sein de Mairie.

La séance est levée à 22h01

Compte-rendu lu et approuvé le 15/10/26

Prochaine réunion du conseil municipal : le jeudi 15 Octobre 2026 à 20h00
--

Le Maire,
Fabrice VALENTINO

La secrétaire de séance,
Béatrice PORTERET



COULON BOUILLOD Émilie 	CHARNAUD Loïc 	CRETENET Gregory 	DEVILLERS Mélanie 	DURAFFOURG Virginie <u>Abs</u>
GRAHEK Stéphane 	MARKOVIC Mladen 	PORTERET Béatrice 	ROMAND Marine 	VALENTINO Fabrice